



CAPD du 12 juin 2015

Déclaration du SE-UNSA

Monsieur le Directeur Académique,

Nous voilà arrivés au terme de la première phase du mouvement.

Comme chaque année, le Se Unsa a veillé à l'équité du mouvement en vérifiant les barèmes des collègues et en les faisant corriger si nécessaire auprès des services de la division des personnels.

Le Se Unsa souligne d'ailleurs l'injustice qui prévaut lorsqu'on considère le cas des collègues ayant "bénéficié" d'autorisations d'absences non rémunérées. En effet, l'AGS est affectée mais en plus, cela conduit parfois à la perte de points de bonification pour stabilité dans le poste. Cette injustice est d'autant plus nette que cette règle n'a jamais été portée à la connaissance des collègues.

Nous regrettons une fois encore que le serveur ait été ouvert quasi exclusivement pendant les vacances, et que les numéros dédiés n'aient pas été facilement accessibles.

La multiplication des postes à profil échappe à tout contrôle paritaire. Sous le prétexte honorable de rechercher l'adéquation entre poste et compétences, les commissions de recrutement sont pourtant vécues comme des castings, où l'autorité hiérarchique choisit qui bon lui semble, sans aucune transparence.

Comment expliquer aujourd'hui le profilage individualisé des postes de CPC, animateurs informatiques, Maîtres surnuméraires, directeurs totalement déchargés, Enseignants Référents, du dispositif pour les moins de trois ans, alors que leur mission est la même partout?

En ce qui concerne les postes réservés aux stagiaires, ils ne peuvent rester sous leur responsabilité. C'est pourquoi un poste entier ne peut être occupé par deux stagiaires- vous nous l'avez assuré. Qui sera alors titulaire du poste? Un TRS? Il ne pourra en tout état de cause, compléter deux stagiaires car il ne peut pas être titulaire de deux classes en même temps.

Beaucoup de ces stagiaires compléteront donc des postes occupés à mi-temps . Seront ils assez nombreux?

Combien de collègues sont concernés?

Les décisions prises hier lors du CTSD vont impacter l'affectation de certains collègues et sans doute donneront elles lieu à des réactions en chaîne. Nous y serons attentifs.

Enfin, nous souhaitons connaître à l'issue de ce mouvement, le nombre de directions laissées vacantes. Les directeurs ayant participé au 1er mouvement et n'ayant rien obtenu, pourront ils à nouveau faire des vœux lors de la phase d'ajustement, sur ces postes non pourvus?

En ce qui concerne la décharge de 10 jours validée par le Ministère pour les D3, instaurée dès la rentrée 2015, y aura-t-il un personnel dédié? Cette année déjà les 4 jours de décharges des D2 et D3, n'ont pas toujours pu être effectués, faute de remplaçants. La disparition des BDFC est des plus inquiétante pour tous les personnels.

Au vu de la liste des demandes d'ineat, il apparaît que plus de vingt d'entre elles, émanent de l'Yonne et douze de la Nièvre. Par ailleurs, quatorze collègues de Saône et Loire souhaitent obtenir la Côte d'Or. Le Se Unsa plaide pour des échanges facilités entre les différents départements de l'Académie.

Quelques mots à propos de la consultation sur les programmes. Le Se Unsa regrette vivement que les enseignants du premier degré n'aient pas eu un temps libéré pour pouvoir y participer efficacement comme ce fut le cas en début d'année scolaire pour le socle commun et les programmes de maternelle. L'investissement demandé à chaque enseignant est lourd: une cinquantaine de pages à lire pour chaque cycle. Pour faciliter la réflexion collective et l'appropriation par tous de ses textes, la concertation est essentielle. L'enjeu est de taille..

Une note positive pour terminer. Après le protocole d'entrée en discussion signé par le Se Unsa, les ratios de passage à la hors classe ont encore augmenté à 4,5%. 101 collègues accèdent ainsi à la Hors classe. Pour le Se Unsa, cette augmentation du ratio de Hors classe doit se poursuivre pour atteindre 7% comme pour les collègues du second degré.

Pour le SE-Unsa

Marianne GILLER, Françoise Everitt, Myriam PEUTOT, Nicole MELINE